

AGENT DE SÛRETÉ NAVIRE (ASN) SHIP SECURITY OFFICER (SSO)

Accès à la formation – Prérequis

Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575.

Objectif de la formation

Au sortir de la formation, le (la) stagiaire sera capable d'assurer et de superviser la mise en œuvre d'un plan de sûreté du navire, d'évaluer le risque sûreté, la menace et la vulnérabilité, d'effectuer des inspections régulières du navire afin de garantir l'application et le maintien de mesures appropriées, de garantir une utilisation correcte des équipements et systèmes de sûreté, d'encourager la prise de conscience par une sensibilisation à la sûreté et à la vigilance.

Contenu de la formation

Présentation de la réglementation nationale et internationale liée à la sûreté. Le code ISPS ;

Rôle et responsabilités des différents acteurs ;

Prévention des actes illicites (armes ; substances engins dangereux) ; les techniques de fouille ;

Protection du navire, contrôle des accès (PIM), du chargement, et des approvisionnements ;

Les matériels d'aide à la protection du navire et des personnes ;

La protection des communications ;

Étude de situations d'urgence ; méthodes d'évaluation du risque pour la sûreté, de la menace et de la vulnérabilité ;

Étude du plan de sûreté et procédures à suivre pour les audits internes, les inspections, le contrôle et la surveillance continue des activités de sûreté spécifiées dans un plan de sûreté du navire.;

La formation et les exercices à bord.

Méthodes pédagogiques

Formation théorique et pratique (Apport de connaissances, exercices pratiques, simulations, formation pratique embarquée ...).

CERTIFICATS PROFESSIONNELS Marine

Validation des acquis

L'attestation de formation ASN / SSO est délivrée aux candidats(es) ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait au test de fin de formation conforme à la note IGEM 323 du 24 octobre 2008.

Épreuves d'examen

Un test de validation des acquis, sous la forme d'un QCM est réalisé en fin de formation. (> ou = à 12/20).

Effectif prévu : De 6 à 18

Durée de la formation : 21 heures

Délai d'accès : Une semaine avant le début de la formation.

Date de démarrage : Nous consulter

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Responsable pédagogique : Bruno JEAN-FAURE

Personne à contacter : Cécile SCIORELLA

Tarif sur demande.

Lieu de formation

INS.E.I.T.

Espace Nikaïa

11, Avenue du Docteur Victor Robini

06200 NICE

Tél. : 04 97 18 11 33 - Fax : 04 93 18 02 01

www.inseit.com

E-mail : inseit.formatio@wanadoo.fr